



Elections sociales 2020

RETARD DE LA POSTE POUR LE VOTE PAR CORRESPONDANCE : SOYEZ VIGILANTS !

Comme vous le savez démarrent cette semaine les élections sociales dans les entreprises du pays. Vu la situation sanitaire, là où c'était possible, le vote à distance a été mis en place dans de nombreux endroits. Ces dernières semaines, les travailleurs concernés ont normalement dû recevoir par courrier leur enveloppe de vote par correspondance. Celle-ci comprend notamment la convocation électorale, le ou les bulletin(s) de vote ainsi qu'une enveloppe pré-timbrée leur permettant de renvoyer leur vote par envoi postal.

Le vote doit normalement parvenir entre les mains du président du bureau de vote au plus tard avant la clôture du scrutin que ce soit par courrier ou en mains propres. D'après les premiers retours du terrain, on constate cependant de nombreux problèmes au niveau des délais postaux, certains travailleurs n'ayant pas encore reçu leur bulletin de vote ou l'ayant reçu en retard. En certains endroits, la poste aurait jusqu'à un mois de retard dans le tri du courrier. Une situation qui complique grandement l'organisation des élections sociales et le dépouillement des voix.

Vous n'avez pas reçu votre bulletin de vote ou l'avez reçu en retard ?

Si vous n'avez reçu votre bulletin de vote, prévenez directement votre délégué ou votre section régionale SETCa. De même, si vous avez reçu votre bulletin de vote en retard, surtout signalez-le à votre délégué ou à votre section régionale SETCa et renvoyez-le directement par la poste. Si vous en avez la possibilité, le mieux est encore de le déposer directement dans votre entreprise.

Il est important de communiquer tout problème postal qui serait survenu dans la réception de votre bulletin de vote. La voix de chacun compte et peut faire la différence. Ne la laissez pas passer!



SETCa

FGTB

www.setca.org

E.R. : MYRIAM DELMÉE | SETCa | Rue Joseph Stevens 7/5 | 1000 Bruxelles

**VOTEZ
LISTE 3**